

La bicyclette de dérailleurs

caen.fupicy.org



illustration :  assozincolin.free.fr

N°26 – décembre 2020

Le SUV et mon deux-roues

Rien ne sert de courir, il faut ne point stopper
Le SUV et mon deux-roues en sont un témoignage

Nous voilà donc ensemble, lui sur route bien lancé
Moi, longeant sur la piste un charmant paysage
L'engin resplendissant bondit vers le carrefour
Puis marque un bel arrêt, ABS au taquet !
Alerte et court vêtue je poursuis mon parcours
Je jauge ma vitesse et parviens sans arrêt
Sur un autre tronçon où vrombit mon compère
Haut sur roues, des traînants se jouant aisément
Mais, cependant, suivant le flot pétaradant
Obligé sagement de rester en arrière
Tandis que ma monture amorce assurément
Une belle descente. Et moi, cheveux au vent
Je jubile, avisant un arceau bienvenu
D'arriver sans accroc juste à temps à mon but.
Que croyez-vous qu'enfin, levant les yeux au loin
J'aperçois qui tourne en infini serpent ?
Le fringant véhicule au pas, cherchant un coin
Où garer près d'ici son fol encombrement.

Fable inédite de La Présidente

Au cours des années 2014-2018, Dérailleurs a réalisé plusieurs tests de déplacement à vélo en concurrence avec la voiture et les transports en commun. Le bilan était favorable au vélo la plupart du temps et l'avantage éventuel de la voiture était bien faible, surtout au regard de la dépense occasionnée et des nuisances engendrées. L'association « La Ville à vélo » de Lyon confirme que : « Se déplacer à vélo en ville permet de **gagner du temps**. Le vélo est le moyen de transport le plus rapide en ville — la vitesse moyenne en ville étant de 15 km/h à vélo, contre 14 km/h en voiture. Pour une distance à parcourir comprise entre 1 et 5 km, le vélo est imbattable, ce qui concerne plus de la moitié des déplacements intra-urbains. »

Sans nier l'intérêt d'utiliser la voiture lorsque c'est indispensable, nous affirmons encore et toujours que la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens est efficace, excellente pour la santé physique et mentale, vertueuse pour l'environnement et la qualité de vie de tous.

Et ce Noël 2020 au balcon qui s'annonce nous incite à poursuivre dans cette voie.
A tous, nous souhaitons de belles fêtes de fin d'année dans la joie et la bonne humeur.

Automobiliste en ville, ou l'art de perdre son temps

"J'ai pas le temps de faire du vélo, je bosse moi !" Cette phrase, si vous êtes cycliste quotidien, vous l'avez probablement déjà entendue. Autre situation vécue : la rue en sens unique, le cycliste devant, l'automobiliste derrière : au mieux, vous avez le droit à un non-respect des distances, un ronflement de moteur, un coup de klaxon, au pire une tentative de dépassement dangereuse.

La cause ? Ce que l'on appellerait "*le différentiel de vitesse estimé*". L'automobiliste, inondé de messages publicitaires à base de puissance, de liberté et de vitesse, est persuadé - parce qu'il a entre les mains un véhicule puissant - qu'il va nécessairement aller plus vite que vous à vélo, et que par conséquent, vous le ralentissez. C'est parfaitement faux.

Les nombreuses études à ce sujet sont unanimes : En milieu urbain, la vitesse moyenne d'une voiture est inférieure à celle d'un vélo, surtout aux heures de pointe, celles où justement tout le monde prend le volant. En 2010, une étude menée au Royaume-Uni avait démontré que les automobilistes anglais passaient en moyenne 6 jours chaque année à chercher une place de parking. Plus récemment, une autre étude, française celle-ci, estimait que les automobilistes français passaient 2 mois et demi de leur vie à trouver un stationnement.

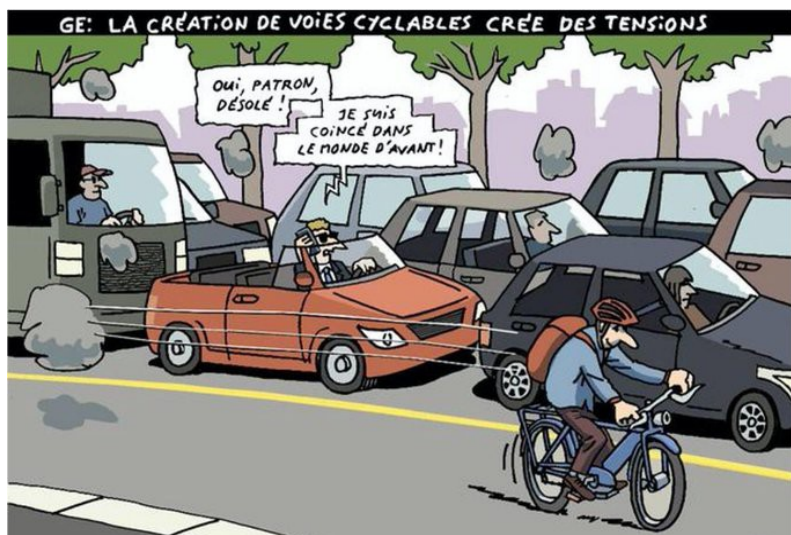
Le service d'info-traffic INRIX estimait en 2015 qu'un automobiliste français passait 28h par an en moyenne bloqué dans un embouteillage. A Paris, ce chiffre monte à 45h, tandis qu'à Lyon (*deuxième ville la plus embouteillée de France*), le conducteur passe 36h dans sa voiture chaque année.

Autre étude encore, effectuée en 2015, celle de la Dares, le service de statistiques du ministère du travail. Elle constatait une augmentation significative du temps de trajet moyen des Français pour se rendre au travail : 50 mn en moyenne pour un aller-retour domicile > travail. Mais ce que cette dernière étude démontre, c'est que 74% des actifs en emploi utilisent la voiture comme moyen de transport principal...

Le problème demeure que son usage est cantonné 75% du temps à de la courte, voire de la micro distance puisque 58% des trajets domicile-travail de moins d'un km se font en voiture.

Le résultat : Une congestion des villes qui s'accroît d'année en année, provoquant tous les maux que nous connaissons : pollution atmosphérique, sonore et visuelle, occupation et dégradation de l'espace public, stress, sédentarité...

Les rapports de la Loi Mobilités montrent que les Français attendent surtout des alternatives fiables et sécurisantes. Le transport public est la clé. Le vélo en est le maillon le plus solide.



Une vélorue, c'est quoi ?

Appelée Fietsstraat aux Pays-Bas ou en Belgique Flamande, la **vélorue** est une rue où l'on affirme la place du vélo, mais sur laquelle les voitures sont également autorisées, particulièrement pour la desserte locale des riverains. Une des conditions de réalisation est la faible intensité du trafic automobile et la présence de nombreux cyclistes. Cet aménagement est très répandu chez nos voisins de Gand ou de Courtrai mais on peut aussi en trouver à Menin ou Tournai.

En Belgique et aux Pays-Bas, les rues cyclables sont souvent colorées en rouge, tout comme les pistes cyclables, et l'automobiliste doit rester derrière le cycliste avec interdiction de le doubler.

La vélorue permet de créer des itinéraires cyclables à haut niveau de service visant à structurer les déplacements à vélo, lorsque l'on ne peut pas offrir une voie réservée aux seuls cyclistes. Les voitures continuent à avoir accès à ces rues pour la desserte locale, mais n'ont aucun intérêt à les utiliser pour le transit, favorisant ainsi les déplacements à vélo.

La position du cycliste est matérialisée au milieu de la rue à l'aide de marquages spécifiques. En France, à ce jour, cela se matérialise par l'apposition de chevrons et de logos vélo au centre de la chaussée circulée. La vélorue a d'abord été expérimentée à Strasbourg, rue de la Division Leclerc, dès 2017 puis à Bordeaux, rue Dandicolle en 2018. L'Association Droit Au Vélo a incité la Métropole Européenne de Lille et la ville centre à rejoindre ces villes en faisant plusieurs propositions d'axes à traiter de la sorte.

Ainsi, les deux collectivités ont réalisé en janvier 2020 une première vélorue à Lille, dans les rues Cabanis et La Phalecque.

A Caen, l'avenue Guynemer porte elle aussi le titre de « vélorue », préservant le cycliste d'un dépassement qui le mettrait en péril compte tenu de l'étroitesse de la voie réservée à la circulation dans cette avenue où le tramway occupe un vaste terrain plein central.

Les chevrons incitent le cycliste à prendre place au milieu de la chaussée, ce que l'automobiliste ne peut alors contester.



Ramasse-miettes-Fourre tout

« N'écoutez pas ceux qui raillent ce truc de kéké, ce sont des jaloux. Cet hiver, il n'y a rien de plus tendance que les LED multicolores montés sur les rayons de roue de vélo. Lorsque la roue tourne à pleine vitesse, les touches clignotantes dessinent comme un kaléidoscope imprimé sur les rayons. Avec deux mécanismes comprenant dix LED chacun, un sur chaque roue, on transforme sa monture en sapin de Noël. Ces kits d'éclairage produits par la start-up californienne Monkeylectric envahissent peu à peu l'Europe. Les roues prennent diverses formes : fleur, flamme, personnage, tête de mort. Le dispositif, vendu 40€ se fixe simplement au rayon, les piles sont logées dans un boîtier à placer près du moyeu. Equipé de Monkey Lights, on ne fait pas que frimer. Les lumignons assurent une visibilité latérale, utile pour la visibilité nocturne. Ils surprennent les automobilistes qui ralentissent et s'écartent. »
d'après Olivier Razemon Le Monde



« Le vélo : un compagnon pour la vie qui roulera encore quand les cuves de pétrole seront à sec, quand les ampoules resteront éteintes, qui nous permettra d'aller chercher plus loin de quoi nous nourrir, encore un peu libre d'aller voir de plus près le lever du soleil, faisant corps avec l'acier.

A vélo, tout est proche, tout est connecté par le fil de notre effort. Le monde est vie et énergie. Il commence sur le pas de notre porte.

Nous nous sommes souvent demandé pourquoi les écrits ou autres films sur le cyclisme étaient si lyriques. Il y a quelque chose d'une rare beauté dans la mécanique d'un vélo. Le cliquetis de la chaîne sur les dents du pédalier n'a d'égal que la beauté d'une vallée découverte au gré d'une ascension éreintante. Le vélo est cette fusion magique qui n'a que peu changé depuis son invention...une mécanique délicate certes, mais accessible à tous, que l'on nous autorise à réparer et dont on ne peut programmer l'obsolescence. Avec le vélo, ce sont tous les sens qui racontent l'espace. »

Emilie Quinquis et Yann Tiersen ; Brest à propos du voyage à vélo

« L'exercice du vélocipède, c'est la décision dans l'esprit, la précision dans l'idée, la concision dans le style. »

Victor Hugo 1885

Dérailleurs recrute

Dérailleurs, comme toute association, a besoin de renouveler son conseil d'administration et de s'entourer de bénévoles pour assurer les nombreuses et diverses actions menées au fil des mois.

Notre assemblée générale se tiendra le samedi 30 janvier à partir de 10h à la Maison des Associations "1901" salle rouge ou en visio-conférence, selon les autorisations gouvernementales. Informez-vous sur le site <http://derailleurscaen.net>

Merci à tous pour votre fidélité.

Association Dérailleurs – Maison du Vélo – 54 quai Amiral Hamelin – 14000 CAEN

courriel : caen@fubicy.org

site : <http://caen.fubicy.org>

Membre de la FUB : Fédération française des Usagers de la Bicyclette

Membre de l'AF3V : Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes

SIRET : 512 929 704 00025



MAISON DU VÉLO